



ONU, New York, le 23 avril 2013

Excellences,

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord féliciter avec enthousiasme Madame l'Ambassadeur Lyutha S. Al Mughairy, Représentante permanente du Sultanat d'Oman auprès des Nations Unies, pour sa brillante élection à la présidence du Comité de l'information.

Je souhaite par ailleurs remercier vivement Monsieur Peter Launsky Tieffenthal, Secrétaire général adjoint à l'information et à la communication, Coordonnateur pour le multilinguisme, et le Département de l'information qui jouent un rôle éminent dans la mise en œuvre des missions des Nations Unies.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a souhaité apporter une contribution à ce débat consacré aux activités

une

Je voudrais rebondir sur vos propos et me référer à l'allocution présentée le 15 avril 2013 par Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, sur l'impact du multilinguisme.

Une allocution qui souligne l'engagement de la Francophonie, non pas en faveur de la seule promotion de la langue française mais bien en faveur de la diversité linguistique.

Le multilinguisme est au cœur de la démocratisation des relations internationales et d'un multilatéralisme effectif. Il est au fondement de l'efficacité de la communauté internationale.

Selon les mots du Secrétaire général de la Francophonie, *« nous ne pouvons pas, d'un côté, prétendre répondre, ensemble, aux menaces transnationales, prétendre inventer et déployer, ensemble, des solutions originales aux défis complexes et inédits de la mondialisation et, de l'autre, imposer, à tous, les concepts élaborés dans la langue et véhiculés par la langue de quelques uns »*.

Le multilinguisme, certes, a un coût, mais il a surtout un prix, celui de l'avenir plus équitable, plus démocratique, plus pacifique que nous voulons bâtir pour les générations présentes et à venir.

Un défi qui mérite notre vigilance permanente alors que la communauté internationale est aujourd'hui engagée dans le processus de définition de l'agenda du développement post 2015.

Nous voudrions ainsi confirmer toute l'attention présentée

l'interprétation, le recrutement du personnel, mais également la dynamique d'une action concertée.

Il vise à favoriser l'expression des fonctionnaires